

MASTER OF ARTS EN SCIENCES SOCIALES

PLAN D'ÉTUDES DU TRONC COMMUN

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

STRUCTURE DES ÉTUDES

Bloc/Module	Obl./Opt.	ECTS	Année	Compensation	Prérequis
-------------	-----------	------	-------	--------------	-----------

Pilier secondaire (30 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	1 et 2	Non	
Pilier du Master en Sciences sociales	Obligatoire	20	1 et 2	Non	

Pilier principal (60 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10	1 et 2	Non	
Pilier du Master en Sciences sociales	Obligatoire	20	1 et 2	Non	
Mémoire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	

Pilier principal (90 ECTS)

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	
Pilier du Master en Sciences sociales	Obligatoire	30	1 et 2	Non	
Mémoire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	

COMPOSITION DU PILIER

Pilier secondaire 30 ECTS

1ère et 2ème années

Séminaire méthode au choix Optionnel 0 - 10 ECTS

Séminaire méthodes au choix	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
-----------------------------	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

TC: Séminaires Optionnel 0 - 10 ECTS

Séminaires à choix	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	5 ECTS
Travaux dirigés (réservé à des situations particulières)	Hors-cadre		Travail personnel	Selon enseignement	Optionnel	5 ECTS
Crédits libres orientés (stages, cours dans d'autres universités)	Selon enseignement		Selon enseignement	Selon enseignement	Optionnel	5 ECTS

TC: Séminaires interdisciplinaires Optionnel 0 - 10 ECTS

Séminaires interdisciplinaires au choix	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	0 - 10 ECTS
---	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	-------------

TC: Ateliers 'Fabrique de demain' Optionnel 0 - 10 ECTS

Ateliers au choix	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	0 - 10 ECTS
-------------------	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	-------------

Les différents types de séminaires sont définis de la manière suivante :

1. Séminaires (5 ECTS): Donnés par un-e seul enseignant-e, orientés sur des thématiques d'actualités (pas d'orientation disciplinaire), enseignement participatif.
2. Séminaires interdisciplinaires (5 ECTS): Donnés par deux ou plus enseignant-e-s, un travail interdisciplinaire est au centre, enseignement participatif.
3. Ateliers 'Fabrique de Demain': Donnés par un ou plusieurs enseignant-e-s impliquant une co-construction du savoir avec les étudiant-e-s et, le cas échéant, des actrices/eurs extérieur-e-s dans le sens des sciences sociales publiques.

Un pilier du MA ScS (cf. le plan d'études du pilier) Obligatoire 20 ECTS

Total 1ère et 2ème années 30 ECTS

Total 1ère et 2ème années 30 ECTS

Pilier principal	60 ECTS
-------------------------	----------------

1ère et 2ème années

Tronc commun interdisciplinaire	Obligatoire	10 ECTS
--	--------------------	----------------

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes et/ou Séminaires	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
--	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

Un pilier du MA ScS (cf. le plan d'études du pilier)	Obligatoire	20 ECTS
---	--------------------	----------------

Mémoire	Obligatoire	30 ECTS
----------------	--------------------	----------------

Mémoire	Hors-cadre		Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
---------	------------	--	---------	-------------	-------------	---------

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorant-e-s) sont à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Pilier principal 90 ECTS

1ère et 2ème années

Séminaire méthode au choix Obligatoire 10 ECTS

10 crédits ECTS au choix en Séminaires Méthodes	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	10 ECTS
---	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	---------

TC: Séminaires Optionnel 0 - 20 ECTS

0 - 20 crédits ECTS au choix en Séminaires	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	0 - 20 ECTS
--	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	-------------

TC: Séminaires interdisciplinaires Optionnel 0 - 20 ECTS

0 - 20 crédits ECTS au choix en Séminaires interdisciplinaires	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	0 - 20 ECTS
--	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	-------------

TC: Ateliers 'Fabrique de demain' Optionnel 0 - 20 ECTS

0 à 20 crédits ECTS au choix Ateliers 'Fabrique de Demain'	Selon enseignement		Séminaire	Selon enseignement	Optionnel	0 - 20 ECTS
--	--------------------	--	-----------	--------------------	-----------	-------------

Un pilier du MA ScS (cf. le plan d'études du pilier) Obligatoire 30 ECTS

Mémoire Obligatoire 30 ECTS

Mémoire	Hors-cadre		Mémoire	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
---------	------------	--	---------	-------------	-------------	---------

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorant-e-s) sont à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Légendes

A : semestre d'automne

P : semestre de printemps

Ph : période(s) hebdomadaire(s)

CB : cours bloc

Eval. : évaluation

Ex E : examen écrit

Ex O : examen oral

Remarques générales

Remarques générales sur le master et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Anthropologie sociale et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).

2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'elle/il entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter le programme des cours du Master en sciences sociales où elles/ils trouveront la liste à choix de l'offre du tronc commun.

3) D'entente avec la ou le responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.

4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec la ou le responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.

5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la/au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.